

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : **61**Date de Publicité : 29/06/2010

Reçu en Préfecture le :

CERTIFIE EXACT,

Séance du lundi 28 juin 2010 D - 20100345

Aujourd'hui Lundi 28 juin Deux mil dix, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents:

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAIOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI (présente à partir de 17h 55), Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, MIle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUVEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés:

M. Dominique DUCASSOU, M. Jean Marc GAUZERE, M. Charles CAZENAVE, Mme Marie-Françoise LIRE, Mme Paola PLANTIER, Mme Béatrice DESAIGUES,

Animation estivale de la plage du lac. Année 2010.

Mme Arielle PIAZZA, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la 20^{ème} édition de la « plage du lac » organisée du 1^{er} juillet au 31 août 2010 à Bordeaux Lac, nous souhaitons mettre en place des animations sportives gratuites et ouverte à tous les publics fréquentant le site.

Plusieurs associations nous ont proposé des activités permettant d'offrir aux Bordelaises et aux Bordelais, de plus en plus nombreux sur le site de la « plage du lac », un véritable moment de loisirs et de convivialité.

En effet, en juillet et août 2009, 20 000 personnes ont fréquenté la « Plage du Lac ». Au vu de ce succès, il nous est apparu important de proposer des activités afin de pouvoir assurer une régulation sur le site.

La mise en œuvre de ces activités représente un coût pour les associations et nous proposons de les aider en leur versant une subvention dont vous trouverez le détail ci-dessous :

Associations	Périodes	Activités	Subventions
Emulation Nautique	Du 1er au 30 juillet de 14 h à 18 h	Canoë-Kayak	2 150 €
	les mercredi, jeudi et vendredi	Aviron	
Impacts Aquitaine	Du 3 au 6 juillet et du 23 au 28	Muay Thaï	2 000 €
	août de 16 h à 20 h	Boxe Française	
	Le 26 août de 19 h à 21 h	Boxe et Prancrase	
Centre de Voile	Du 1er juillet au 31 août de 14 h à	Voile	6 000 €
	18 h du lundi au vendredi		
Bordeaux Maritime	Du 1er juillet au 31 août les	Sauvetage et	1 300 €
Sauvetage et	samedi et dimanche	secourisme	
Secourisme			
Drop de béton	Les 5 et 12 août	Rugby	1 300 €

Des conventions d'objectifs ont été signées avec les associations Emulation Nautique et Impacts Aquitaine en février 2010. Par conséquent, nous devons les modifier par avenants cijoints afin d'intégrer l'aide financière accordée pour les animations « Plage du lac ».

Cette somme est à prélever sur la ligne "petits évènements à affecter" - Fonction 40 - Compte 657.4 - Enveloppe 018534 - CEX EVESPO.

Par conséquent, nous vous demandons de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à

- signer les avenants aux conventions passées avec les associations Emulation
 Nautique et Impact Aquitaine
- verser les subventions aux associations concernées

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 28 juin 2010

P/EXPEDITION CONFORME,

Mme Arielle PIAZZA Adjoint au Maire

AVENANT A LA CONVENTION D'OBJECTIFS — ASSOCIATION EMULATION NAUTIQUE — ANNEE 2010

Une convention d'objectifs, permettant d'accompagner le mouvement associatif local et contribuant au développement et à la pérennité des activités sportives, a été signée avec l'association Emulation Nautique le 3 février 2010 pour un montant de 73 500 € Les conditions financières concernant cette subvention doivent être revues.

Il a donc été convenu ce qui suit

Entre

Monsieur Alain JUPPE, Maire de Bordeaux,

Εt

Monsieur Pierre TRICHET, Président de l'Association Emulation Nautique,

ARTICLE 1 – DISPOSITIONS FINANCIERES

L'Emulation Nautique met en œuvre des animations sportives à la « Plage du Lac » du 1^{er} au 30 juillet 2010. Une aide financière d'un montant de 2 150 € est nécessaire afin que ces animations se déroulent dans les meilleures conditions.

Par conséquent, la subvention globale de l'Emulation Nautique est portée à 75 650 €

Les autres dispositions de la convention restent inchangées.

Fait à Bordeaux, en trois exemplaires, le

Pour la Ville de Bordeaux P/Le Maire	Pour l'association Emulation Nautique
Arielle PIAZZA	Pierre TRICHET
Adjointe au Maire	Président

AVENANT A LA CONVENTION D'OBJECTIFS — ASSOCIATION IMPACTS AQUITAINE — ANNEE 2010

Une convention d'objectifs, permettant d'accompagner le mouvement associatif local et contribuant au développement et à la pérennité des activités sportives, a été signée avec l'association Impacts Aquitaine le 1er février 2010 pour un montant de 16 500 €. Les conditions financières concernant cette subvention doivent être revues.

Il a donc été convenu ce qui suit

Entre

Monsieur Alain JUPPE, Maire de Bordeaux,

Εt

Monsieur Hugo ALAMOS, Président de l'Association Impacts Aquitaine,

ARTICLE 1 – DISPOSITIONS FINANCIERES

L'association Impacts Aquitaine met en œuvre des animations sportives à la « Plage du Lac » du 3 au 6 juillet et du 23 au 28 août 2010. Une aide financière d'un montant de 2 000 € est nécessaire afin que ces animations se déroulent dans les meilleures conditions. Par conséquent, la subvention globale de l'association Impacts Aquitaine est portée à 18 500 €

Les autres dispositions de la convention restent inchangées.

Fait à Bordeaux, en trois exemplaires, le

Pour la Ville de Bordeaux	Pour l'association Impacts Aquitaine
P/Le Maire	
Arielle PIAZZA	Hugo ALAMOS
Adjointe au Maire	Président